Conditions générales de vente

Informations Générales

EMPLACEMENT PLEIN AIR
Le forfait de base comprend :
• 1 à 2 personnes
• L'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping- car
• L'emplacement pour 1 voiture
• L'accès aux sanitaires
• L'accès aux animations, services et équipements de loisirs

HÉBERGEMENT
Le forfait de base comprend :
• 4 à 6 personnes (bébés et enfants compris), selon la capacité d'accueil de l'hébergement loué
• L'emplacement pour 1 voiture
• L'accès aux animations, services et équipements de loisirs
• Nos hébergements sont entièrement équipés en ustensiles de cuisine, vaisselle, mobilier, couvertures et oreillers.
• Possibilité de location de draps, barbecue et TV sur place
Le Camping Le Verger Fleuri refusera l'accès à son établissement, aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (bébé et enfants compris).

CAUTION
En hébergement, une caution de 200€ vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée à la fin du séjour ou renvoyée 5 jours après votre départ, après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.
Un somme forfaitaire de 50€ sera retenue, si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ

TAXE DE SÉJOUR
Le montant de la taxe de séjour est de 0,20 € par jour est par personne de + de 12 ans.

FRAIS DE DOSSIER
Des frais de dossier d'un montant de 15 € vous seront facturés lors de votre réservation en emplacement ou en hébergement

CONDITIONS DE RÈGLEMENT
• Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, un règlement de 30% du montant du séjour, majoré des frais de dossier, doit être réglé lors de la réservation.
• En hébergement, le solde doit être réglé 30 jours avant la date de votre arrivée.
• Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour majoré des frais de dossier doit être effectués lors de la réservation.
A réception de votre demande de réservation, le Camping Le Verger Fleuri vous enverra, en fonction des places disponibles, une confirmation de location.
Toutefois, il convient de téléphoner pour connaître les disponibilités, préalablement à l'envoi de votre courrier.

ANNULATION
Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) auprès de l'établissement.
En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir :
• les frais de dossier
• un montant égal à 30% du coût intégral de votre séjour, en cas d'annulation à plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
• le montant intégral de votre séjour, en cas d'annulation à moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Le Verger fleuri vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART
• Les locations se font exclusivement à partir de 15 heures (arrivée) pour un départ avant 11 heures
. Les réservations d'emplacement se font exclusivement de 14 heures (arrivée) pour un départ avant 12 heures.
• Le dépassement des horaires, entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.
• En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, la facturation sera établie sur la base des dates d'arrivée et de départ définies sur le contrat de réservation.
Si vous ne vous présentez pas, passé 48 heures sans nouvelles de votre part par écrit, votre réservation sera annulée et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

ANIMAL DOMESTIQUE
• Les animaux sont acceptés en emplacement plein air et en hébergement avec supplément, payable à la réservation
• En hébergement, un seul par location.
• Lorsqu'ils sont admis, vous devez les tenir en laisse et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Les chiens de race Rottweillers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas, ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits.

LITIGE
En cas de litige, la juridiction compétente sera celle du Tribunal d' Annecy.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur de l'établissement

NOTE IMPORTANTE
Aucun support publicitaire ne peut être à l'abri d'éventuelles "coquilles" ou erreur d'impression. Veuillez vous faire confirmer les prix à la réservation, seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.